

Théologie et le Droit Canon, et qu'après l'avoir mûrement examiné et revu avec un grand soin, Nous l'avons approuvé et Nous vous le présentons avec confiance, Fils bien aimés, pour qu'il soit suivi dans l'enseignement et qu'il vous serve de guide dans l'étude et l'application de ces matières si importantes, si difficiles, mais malheureusement si peu connues et si mal comprises d'un grand nombre.

Depuis trop longtemps dans notre pays, le Droit s'étudie dans des ouvrages tout imprégnés des principes du Gallicanisme, du Fébronianisme et du Joséphisme, du Césarisme en un mot. Les auteurs ne voient partout que la prééminence de l'Etat, que la suprématie du pouvoir Civil ; à leurs yeux, tout ce qui a le cachet de la légalité l'emporte sur les droits les plus sacrés, les droits imprescriptibles de la Sainte Eglise.

Il est d'une souveraine importance, Fils bien aimés, que vous, qui êtes destinés tôt ou tard, les uns à devenir les chefs de la nation, les autres à former, à diriger l'opinion publique, dans les différentes parties du pays, vous ayez des notions saines et précises sur tous ces points, pour vous-mêmes d'abord, et ensuite pour ceux que vous serez appelés à éclairer et à conduire.

Et, à cette occasion, nous ne pouvons mieux faire que de vous adresser les exhortations de l'illustre Pie IX : — “Faites donc  
 “consister toute votre sagesse dans une obéissance absolue et  
 “dans une libre et constante adhésion à la Chaire de Saint  
 “Pierre. Car, animés ainsi du même esprit de foi, vous serez  
 “tous consommés dans l'unité des mêmes sentiments et des  
 “mêmes doctrines : vous affermirez cette unité qu'il faut opposer  
 “aux ennemis de l'Eglise.” (*Bref de Pie IX au Cercle Catholique de la jeunesse de Milan, 6 Mars 1873.*)

“Et, dans ce combat, vous n'entrez pas en lice pour votre  
 “liberté religieuse seulement, et pour les droits de l'Eglise, mais  
 “encore pour votre patrie et pour l'humanité toute entière,  
 “lesquelles marchent fatalement à la dissolution et à la ruine,  
 “dès qu'on leur retire la base de l'autorité divine et de la Reli-